

Acte de mariage de CAUDRON Jacques et ACLOQUE Marie Françoise

[660]x[661]

Le onzième jour de juin 1737 je, curé de la paroisse de Saint Maurice de Nouvion, ai marié solennellement après les trois bans publiés en cette église et en celle de Vironchaux suivant le certificat du sieur POULTIER Curé dudit lieu, et les fiançailles célébrées, Jacques CAUDRON, âgé de trente ans ou environ, fils des défunts Charles CAUDRON et de Marie GARBE du village de Vironchaux d'une part ; et Marie Françoise ACLOQUE, âgée de vint et un ans ou environ, fille de Antoine ACLOQUE, tisserand, et de Marguerite CORDIER, de Forest l'Abbaye de cette paroisse de Nouvion d'autre part. En présence de Charles et de Nicolas CAUDRON, frères dudit Jacques CAUDRON ; de Antoine ACLOQUE et de Marguerite CORDIER, père et mère de ladite Marie Françoise ACLOQUE et de François GOMEL son beau-frère. Et ont les parties et les témoins susnommés signé ce présent acte avec nous, et fait leurs marques les jour, mois et an que dessus.